

**Délibération n°2022-03-13**

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.10

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

## Appel à manifestation d'intérêt général pour la gestion du site des cars

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	63
Pouvoirs	11
Votants	74

L'an deux mille vingt-deux, le 8 juin, à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 1<sup>er</sup> juin 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Meymac.

Franck Rebuzzi est nommé secrétaire de séance.

**Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :**

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Beaumont Didier	à	Franck Rebuzzi	Gruat Xavier	à	Stéphanie Gautier
Bodeveix Jean-Pierre	à	Éric Ziolo	Miermont Dominique	à	Monique Jabiol
Cronnier Pierrick	à	Yoann Fiancette	Parrain Céline	à	Tony Cornelissen
Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère	Saugeras Jean-Pierre	à	Philippe Brugère
Devallière Sébastien	à	Michèle Valibus	Talvard Françoise	à	Elisabeth Ventadour
Gibouret-Lambert Aurélie	à	Jean-Marc Michelon			

- **Élus excusés :**

Bauvy Claude ; Bodin Jean-Marc ; Bredèche Robert (représenté) ; Briquet Isabelle ; Calla Tony ; Chapuis Laëtitia ; Couderc Daniel (représenté) ; Coutaud Pierre ; Delpy Daniel ; Escurat Daniel (représenté) ; Faugeron Guy ; Guitard Jean-Pierre ; Jouve Nicolas ; Jouve Patrick ; Juillard Patrice ; Lacrocq Michel ; Le Gall Nathalie ; Le Royer Sandrine ; Mazière Daniel ; Monteil Christiane ; Mouty Samuel ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Peyraud Stéphane ; Picano Carole (représentée) ; Picard Nadine ; Ribeiro Sophie ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel (représenté) ; Sauviat Jean-Marc ; Simandoux Nelly ; Urbain Jean-Yves.

**Délibération n°2022-03-13**

Le président rappelle que dans le cadre du Schéma d'Interprétation du Patrimoine (SIP), en lien avec les acteurs du territoire, nous travaillons – entre autres choses – à la valorisation et l'animation du riche patrimoine archéologique de la Haute-Corrèze.

Outre le musée d'archéologie et du patrimoine Marius Vazeilles, le territoire dispose de 2 grandes sites phares pour parler de l'antiquité sur notre territoire : le site des Pièces Grandes à Margerides et le site des Cars à St-Merd-les-Oussines et Pérois-sur-Vézère.

Le Département de La Corrèze, propriétaire du site des Cars, nous en a, par convention, délégué la gestion, l'animation et la valorisation.

Cela fait désormais 3 ans que, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, le pavillon du site des Cars est ouvert avec des médiateurs qui accueillent les visiteurs, proposent des visites du site gratuites et tiennent une petite boutique terrasse où l'on peut se rafraîchir et consommer des produits locaux. L'été dernier, plus de 4 000 visiteurs ont ainsi été accueillis. Le site des Cars est un site clef dans l'attractivité touristique de notre territoire.

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 16 avril dernier, Haute-Corrèze Communauté a reçu une offre. Celle de l'association du Bac des Cars. Elle a donc été retenue pour assurer l'accueil et la médiation sur le site des Cars cet été.

Cet appel à manifestation d'intérêt permet ensuite à Haute-Corrèze Communauté de passer avec l'association une convention d'occupation du domaine public qui encadre à la fois l'activité de l'association et le versement, par HCC, d'une subvention de 4 200 € représentant 2 des salaires des 4 médiateurs (2 en juillet, 2 en août).

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le choix de l'association du Bac des Cars suite à l'appel à manifestation d'intérêt ;
- **AUTORISE** le Président à signer la convention d'occupation temporaire du domaine public ;
- **AUTORISE** le Président à fixer la subvention pour un montant de 4 200 €.

A l'unanimité	
Votants	74
Pour	74
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,**

**À Ussel, le 8 juin 2022**

Le président,  
Pierre Chevalier

